

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00533
Numéro SIREN : 531 033 603
Nom ou dénomination : 2 JM INTERIM

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/015964

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

15969

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
S.A.R.L. 2 JM INTERIM		238 AVENUE MARECHAL JOFFRE	
SIRET	53103360300014	83000 TOULON	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Nom	
NIF	

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AUDIT ETUDES & COMPTA Cabinet d'Expertise Compta 427 CHEMIN DE VOSGELADE 06140 VENCE Tél: 04 97 02 20 00			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 28/03/2023 Lieu TOULON
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: LE GERANT
			Signature JEAN-PIERRE MOUNILLOT
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 238 AVENUE MARECHAL JOFFRE 83000 TOULON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 53103360300014 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				31/12/2022		31/12/2021	
		Brut	Amortissements, provisions	Net			Net
		1	2	3			4
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ	133 125	78 919	54 206	67 519
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	19 182	15 985	3 196	3 861
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	13 897		13 897	12 810	
TOTAL (II)	BJ	BK	166 204	94 904	71 299	84 190	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	743 705		743 705	793 170
	Autres créances (3)	BZ	CA	681 087		681 087	514 177
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	65 391		65 391	65 391
	Disponibilités	CF	CG	103 791		103 791	120 231
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	31 220		31 220	31 220
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 625 194		1 625 194	1 524 189
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 791 398	94 904	1 696 494	1 608 379	

Copie certifiée conforme à l'original le 09/01/2023

[Signature]

Revenus : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 13 897 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 238 AVENUE MARECHAL JOFFRE 83000 TOULON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 53103360300014 Néant *

				Exercice N clos le		N-1		
				31122022		31122021		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF						
	Fonds commercial (1)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN						
	Constructions	AP	133 125	78 919	54 206	67 519		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR						
	Autres immobilisations corporelles	AT	19 182	15 985	3 196	3 861		
Immobilisations en cours	AV							
Avances et acomptes	AX							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU						
	Créances rattachées à des participations	BB						
	Autres titres immobilisés	BD						
	Prêts	BF						
	Autres immobilisations financières*	BH	13 897		13 897	12 810		
	TOTAL (II)	BJ	166 204	94 904	71 299	84 190		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT					
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	743 705		743 705	793 170	
		Autres créances (3)	BZ	681 087		681 087	514 177	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	65 391		65 391	65 391	
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Disponibilités	CF	103 791		103 791	120 231	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	31 220		31 220	31 220	
		TOTAL (III)	CJ	1 625 194		1 625 194	1 524 189	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 791 398	94 904	1 696 494	1 608 379		

Revois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 13 897 (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :300.000.....)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	105 739	119 984	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 508	5 755	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	440 248	435 739		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	200 266	392 256	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	439 182	305 208	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 301	8 626	
	Dettes fiscales et sociales	DY	569 698	454 317	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	21 799	12 233		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 256 246	1 172 640		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 696 494	1 608 379		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 256 246	992 640		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	12 514	168		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	1 856 680	FH		FI	1 856 680
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 856 680	FK		FL	1 856 680	2 035 107
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 510	66 181	
	Autres produits (1) (11)					FQ	50	691	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 861 239	2 101 979
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	213 620	215 291	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 066	7 623	
	Salaires et traitements*					FY	1 263 825	1 476 853	
	Charges sociales (10)					FZ	331 158	338 863	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	14 598	14 486
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	157	34 939	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 852 425	2 088 055	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 815	13 924	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 255	6 714	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 255	6 714	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 253)	(6 714)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 562	7 210	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	667
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	667
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	54 2 123
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	54 2 123
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(54) (1 455)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 861 242 2 102 647
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 856 733 2 096 891
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 508 5 755
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	396 14 281
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 510 31 431
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	20 892 5 384
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	20 892
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM

Néant * *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2	KP	133 125	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	5 065	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 497	LC		LD	620	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
Avances et acomptes				LK		LL		LM			
TOTAL III				LN	151 687	LO		LP	620		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	12 810	1U		1V	662 300	
	TOTAL IV				LQ	12 810	LR		LS	662 300	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	164 497	0H		0J	662 920		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN	C0	D0	D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO	LV	LW	IX					
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ					
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC					
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	133 125		133 125		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	5 065		5 065		
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS	MT	MU	14 117		14 117		
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX					
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB					
Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF						
TOTAL III		IY	NG	NH	NI	152 307		152 307			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U	M7	0W					
	Autres participations		10	0X	0Y	0Z					
	Autres titres immobilisés		11	2B	2C	2D					
	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	2G	13 897		13 897		
	TOTAL IV		13	NJ	NK	2H	13 897		13 897		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	0K	0L	0M	166 204		166 204			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	65 606	PW	13 313	PX		PY	78 919
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 175	QE	270	QF		QG	3 445
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 525	QM	1 015	QN		QO	12 540
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	80 306	QV	14 598	QW		QX	94 904
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	80 306	QP	14 598	QQ		QR	94 904

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S3	
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2	
Autres immobilisations corporelles	Jemballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM					NO	
TOTAL III	NL			NM					NO	
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	O7	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	13 897	UV	13 897	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	743 705		743 705					
	Créance représentative de titres / Prêt représentatif de titres / Prêt remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	5 031		5 031					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	85		85					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 280		4 280				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	653 658		653 658					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	18 033		18 033					
	Charges constatées d'avance	VS	31 220		31 220					
	TOTAUX			VT	1 469 910	VU	1 469 910	VV		
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	200 266		200 266						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25 301		25 301						
Personnel et comptes rattachés		8C	20 351		20 351						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	83 298		83 298						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	464 681		464 681						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 369		1 369						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	439 182		439 182						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	21 799		21 799						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 256 246	VZ	1 256 246					
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	450	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 189	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :		3	1	1	2	2	0	2	2			
I. RÉINTEGRATIONS											BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	4	508	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés												WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE								XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG								XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB											
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX								XW	54		
	Amendes et pénalités	WJ	54	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7							K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)										18			
			- imposées au taux de 0 %										ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme										WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions										WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW							WQ		
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													Y3			
											TOTAL I		WR	4	562	
II. DÉDUCTIONS											PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *													WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)													WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV			
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)										WH			
			- imposées aux taux de 19 %										WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs										XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %													I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A							XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)													ZX			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													ZY			
Majoration d'amortissement *													XD			
Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5							XF		
				Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA									
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC									
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI							XG		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL											TOTAL II		XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	4		562									
		déficit (II moins I)											XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*													ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XL	4	562	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)											XN	0	XO			

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	282 602	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	4 562	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	278 040	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	278 040	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. 2 JM INTERIM</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	119 984	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	20 000					
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	5 755		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	125 739		Report à nouveau	ZG		105 739					
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			
										TOTAL II		ZH	125 739
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8				XQ	41 088	31 369				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	61 989	61 228				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES				ST	110 543	122 694				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	213 620	215 291				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 098	1 098				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS				9Z	27 968	6 525				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	29 066	7 623				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	371 128	414 464				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	25 378	38 562				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*						OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
				⑩				⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
	⑦	⑧	⑨					
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(A)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)				(B)		(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. 2 JM INTERIM</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. 2 JM INTERIM		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 856 680
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 856 680
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	50
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	4 510
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	4 559
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	6 687
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	165 449
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	157
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	172 293
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			1 688 946
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 688 946
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 856 680
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2022
		GZ	31/12/2022
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

S.A.R.L. 2 JM INTERIM

238 AVENUE MARECHAL JOFFRE

83000 TOULON

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

AUDIT ETUDES & COMPTA

Cabinet d'Expertise Compta

427 CHEMIN DE VOSGELADE

06140 VENCE

04 97 02 20 00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	133 125		
Installations générales agencements aménagements divers	5 065		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 497		620
TOTAL	151 687		620
Prêts, autres immobilisations financières	12 810		662 300
TOTAL	12 810		662 300
TOTAL GENERAL	164 497		662 920

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			133 125	133 125
Installations générales agencements aménagements divers			5 065	5 065
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 117	14 117
TOTAL			152 307	152 307
Prêts, autres immobilisations financières		661 213	13 897	13 897
TOTAL		661 213	13 897	13 897
TOTAL GENERAL		661 213	166 204	166 204

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	65 606	13 313		78 919
Installations générales agencements aménagements divers	3 175	270		3 445
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 525	1 015		12 540
TOTAL	80 306	14 598		94 904
TOTAL GENERAL	80 306	14 598		94 904

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	13 313				
Instal.générales agenc.aménag.divers	270				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 015				
TOTAL	14 598				
TOTAL GENERAL	14 598				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 897	13 897	
Autres créances clients	743 705	743 705	
Personnel et comptes rattachés	5 031	5 031	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85	85	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 280	4 280	
Groupe et associés	653 658	653 658	
Débiteurs divers	18 033	18 033	
Charges constatées d'avance	31 220	31 220	
TOTAL	1 469 910	1 469 910	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	200 266	200 266		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 301	25 301		
Personnel et comptes rattachés	20 351	20 351		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 298	83 298		
Taxe sur la valeur ajoutée	464 681	464 681		
Autres impôts taxes et assimilés	1 369	1 369		
Groupe et associés	439 182	439 182		
Autres dettes	21 799	21 799		
TOTAL	1 256 246	1 256 246		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	450			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 189			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ORDINAIRES	100.0000	3 000			3 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	48 000
Total	48 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	728
Total	728

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	31 220
Total	31 220

2 JM INTERIM
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 300 000 €
SIEGE SOCIAL : 238, avenue Marechal JOFFRE
83000 - TOULON
RCS TOULON 531 033 603

PROCES – VERBAL DE LA DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 Juin 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE TRENTE JUIN
A 18 Heures,

Les associés se sont présentés au siège social pour l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes sur convocation de la gérance.

Sont ainsi présents :

La SAS JJMM, propriétaire de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts, ci 2 970 parts
Société représentée par son PDG, Monsieur Jean-Pierre MOUNILLOT,

Monsieur Jean –Pierre MOUNILLOT, propriétaire de dix parts, ci 30 parts

Soit la totalité des parts composant le capital social, mille parts, ci..... 3 000 parts

Monsieur Jean –Pierre MOUNILLOT préside la séance, en sa qualité de gérant.

Monsieur le Président dépose sur le bureau documents ci-après énumérés :

- Le rapport de gestion
- Les documents annexes.
- Le bilan au 31/12/2022
- Le texte des résolutions proposées.

Monsieur le Président déclare que ces mêmes pièces ont été établies par lui-même, ce dont l'assemblée générale lui donne acte.

Puis Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Quitus au gérant
- Affectation des résultats
- Conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce
- Questions diverses

1° Résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

2° Résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 4 508,36 € au poste de report à nouveau qui présentera un solde créditeur de 113 247,75 € après affectation.

L'assemblée générale constate que la réserve légale est intégralement dotée avec un solde créditeur de 30 000 €

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

3° Résolution

L'assemblée générale, sur la base du rapport spécial de la gérance concernant les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, décide d'approuver lesdites conventions.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

4° Résolution


L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original de l'assemblée générale afin d'effectuer toutes les diligences et formalités nécessaires.

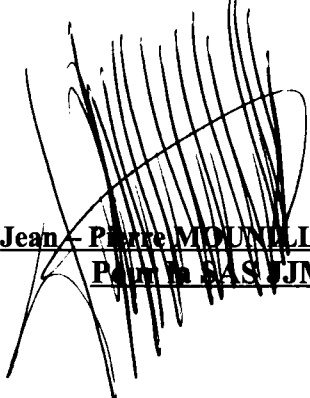
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de bénéfice au titre des exercices précédents

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 Heures.


Jean - Pierre MOUNILOT


Jean - Pierre MOUNILOT
Président SAS FJMM

2 JM INTERIM
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 300 000 Euro
SIEGE SOCIAL : 238, avenue Marechal JOFFRE
83000 - TOULON
RCS TOULON 531 033 603

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Conformément aux textes légaux et réglementaires, le gérant et associé unique a établi le présent rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les comptes annuels de cet exercice.

I – Présentation des états financiers

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis selon les directives du Nouveau Plan Comptable et en application de la loi du 24 juillet 1966.

Je tiens à préciser que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

II- Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

L'activité de l'exercice 2022, d'une durée de 12 mois, a permis de réaliser :

● Un chiffre d'affaires H. T. de	1 856 680 €
● Reprise sur dépréciation et charges	4 510 €
● Autres produits	50 €

Soit un total de produits d'exploitation de 1 861 239,40 Euro

Durant cet exercice, nos charges d'exploitation se sont élevées à	1 852 424 €
Nous avons ainsi réalisé un bénéfice d'exploitation, d'un montant de	8 815 €

Compte tenu de :

Résultat financier = Charge nette d'un montant de	4 253 €
Résultat exceptionnel = Charge nette d'un montant de	54 €
Impôt sur les bénéfices	NEANT

Cet exercice se clôture avec un bénéfice net comptable de 4 508,36 Euro

III – Affectation des résultats

Le gérant prévoit d'affecter le bénéfice de 4 508,36 € au poste de report à nouveau qui présentera un solde créditeur de 113 247,75 €

Le gérant rappelle que la réserve légale est intégralement dotée avec un solde créditeur de 30 000 €

IV – Activité en matière de recherche & développement

Compte tenu de la nature de notre activité, aucun budget n'a été consacré à la recherche et au développement

V – Evolution et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires (1 856 680 €) de cet exercice, est en légère baisse (- 8,77 %) par rapport à l'exercice précédent (2 035 107 €), n'a pas rattrapé le niveau d'avant crise (2 191 303 € pour l'exercice 2019).

Grâce à un encadrement des charges d'exploitation (1 852 424 €) qui sont également en baisse (- 11,28%), nous réalisons un bénéfice d'exploitation de 8 814 €.

Compte tenu des charges financières et d'une charge nette exceptionnelle, le résultat net comptable est un bénéfice de 4 508 €

Nous poursuivons nos efforts tant en matière commerciale, qu'en terme d'encadrement des charges.

Les premiers mois de 2023 sont encourageants

V – Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

NEANT

VII – Rappel des dividendes antérieurement distribués

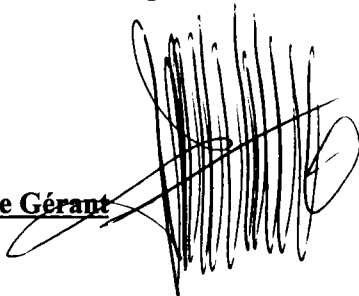
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je précise qu'il n'y a pas eu de distribution de bénéfice au cours des exercices précédents :

- Exercice 2022 : 0 €, au titre du bénéfice de l'année 2021.
- Exercice 2021 : 0 €, au titre du bénéfice de l'année 2020.
- Exercice 2020 : 0 €, au titre du bénéfice de l'année 2019.

Conclusion

Conformément aux dispositions légales, le présent rapport sera annexé au procès-verbal de délibération relatif à l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes.

Le Gérant



2 JM INTERIM
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 300 000 Euro
SIEGE SOCIAL : 238, avenue Marechal JOFFRE
83000 - TOULON
RCS TOULON 531 033 603

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

**SUR LES OPERATIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE
REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

En application des dispositions de l'article L 223-19 du code de commerce, le gérant précise les opérations ou conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et ses associés ou son gérant :

● Rémunération du Gérant	60 000,00 €
● Compte courant de la SAS JJMM (société holding) Solde débiteur au 31/12/2022 :	653 658,49 €
● Compte courant (Groupe) de la SARL 2 JM Bâtiment. Société sœur ayant le même gérant, M. Jean-Pierre MOUNILLOT Solde créditeur au 31/12/2022 :	438 761,49 €
● Compte courant de M. Jean-Pierre MOUNILLOT Solde créditeur au 31/12/2021 :	420,49 €
● Prestations facturées par la SAS JJMM Montant total H.T. facturé durant l'exercice :	40 920,00 €

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées

Le Gérant

